



9<sup>ème</sup> édition de la Biennale Hors Normes produite par « La Sauce Singulière » - assoc. 1901  
33 rue Pasteur 69007 LYON –Tél. 07 51 69 04 40 bureau.bhn@gmail.com - www.art-horslesnormes.org

## Appel à artistes.

Pour cette 9<sup>ème</sup> édition de la Biennale Hors Normes nous n'allons pas vous demander de répondre à notre interrogation car cette fois nous avons une réponse mais, nous attendons de vous une question qui amènerait à cette réponse. Réponse qui sera le titre de la 9BHN :

### « C'est pour cela qu'on aime les libellules ».

La 9BHN se tiendra en **septembre et octobre 2021**  
Avec une période très intense du **17 au 26 septembre 2021**,  
Certaines expositions démarrent avant et finissent après ces dates.  
Elles se répartissent dans l'espace géographique régional.

Conditions pour présenter son dossier pour la présélection:  
Envois des dossiers **Date limite pour le dépôt des dossiers le 31 octobre.**

- par mail  
à [bureau.bhn@gmail.com](mailto:bureau.bhn@gmail.com)

#### **Ou bien**

- par courrier postal :  
à La Sauce Singulière /BHN Atelier La Rage 33 rue Pasteur 69007 Lyon  
Joindre enveloppe affranchie pour retour des dossiers.  
**Pas d'envoi par recommandé, Chronopost, Fedex, DHL**

Le dossier comprendra une courte présentation de votre travail, quelques images de bonne qualité de vos œuvres et quelques lignes du projet que vous imaginez prévoir pour la 9BHN.

Et ce tableau complété

Nom	Prénom	Nationalité	Adresse postale	Adresse mail @	Site internet	Téléphone

Si vous êtes retenu à la présélection: il vous sera signalé le lieu et les conditions

La sélection définitive se fera en février 2021

Le jury change toutes les BHN ses décisions seront souveraines. La 9BHN ce sera de nombreux lieux avec des conditions d'exposition différentes suivant les sites. Certaines expositions dureront plus ou moins longtemps dans le temps et l'espace.

Une participation sera demandée 5€ d'adhésion et 30€ de participation aux frais. L'inscription définitive se fera à la réception des sommes dues à l'association. A titre exceptionnel un artiste en difficulté financière pourra faire la demande d'une exonération des frais de participation. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT AVEC VOTRE DOSSIER** ceci est uniquement après sélection.